

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
CANTON DE LODÈVE

COMMUNE DE LODÈVE

EXTRAIT DU REGISTRE DES ACTES CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2024

numéro
CM_241015_02

L'an deux mille-vingt quatre, le quinze octobre,
Le Conseil municipal, dûment convoqué le neuf octobre deux mille vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil de l'Espace Marie-Christine BOUSQUET, sous la Présidence de Gaëlle LEVEQUE.

nombre de membres	
en exercice	29
présents	23
exprimés	28
vote	
pour	28
contre	0
abstention	0

Présents :

Gaëlle LEVEQUE, Ludovic CROS, Nathalie ROCOPLAN, Monique GALEOTE, Ali BENAMEUR, Marie-Laure VERDOL, Didier KOEHLER, Isabelle PEDROS, Claude FERAL, Michel PANIS, Jean-Marc SAUVIER, Nathalie SYZ, Edith POMAREDE, Damien ALIBERT, David BOSCH, Fadilha BENAMMAR KOLY, Thibault DETRY, Claude LAATEB, Joana SINEGRE, Magali STADLER, Damien ROUQUETTE, Françoise CAUVY, Marie Pierre CAUMES.

Absents avec pouvoirs :

Ahmed KASSOUH à Marie-Laure VERDOL, Fatiha ENNADIFI à Monique GALEOTE, David DRUART à Ludovic CROS, Izia GOURMELON à Didier KOEHLER, Christian RICARDO à Claude LAATEB.

Absent :

Gilles MARRES.

OBJET :	Approbation du rapport du mandataire Société publique locale Territoire 34 pour l'année 2023
----------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), et en particulier l'article L 1524-5 du titre II sur les sociétés d'économie mixte locales, chapitre IV sur leur administration et contrôle,

VU le décret n°2022-1406 du 4 novembre 2022 relatif au contenu du rapport au mandataire prévu par l'article L.1524-5 du CGCT susvisé,

VU la délibération n°20160329001 du Conseil municipal du 29 mars 2016, relative à l'entrée au capital de la Société Publique Locale (SPL) Territoire 34 par l'acquisition de deux actions, à hauteur de deux-milles euros (2 000 €),

VU la délibération de l'assemblée générale ordinaire de la SPL Territoire 34 du 30 mai 2023, ayant approuvé les comptes annuels de l'exercice 2023, comptes annexés à la présente délibération,

Où l'exposé de Gaëlle LEVEQUE et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ARTICLE 1 : APPROUVE** le rapport du mandataire SPL Territoire 34 pour l'année 2023,

- **ARTICLE 2 : AUTORISE** le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

- **ARTICLE 3 : DIT** que le présent acte sera transmis au service du contrôle de légalité, notifié aux tiers concernés et publié selon la réglementation en vigueur et inscrit au registre des actes.

Pour extrait certifié conforme au registre des actes.

Accusé de réception en préfecture
34-213401425-20241015-lmc112687-DE-1-1
Date de télétransmission : 16/10/24
Date de publication : 22/10/2024
Date de notification aux tiers :
Moyen de notifications aux tiers :

Le quinze octobre deux mille vingt-quatre
Le Maire,
Gaëlle LEVEQUE



Je certifie, sous ma responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte et informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois, à compter de la notification : le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.



RAPPORT ANNUEL DU MANDATAIRE



| 2023



Collectivité ou groupement :

Nom du représentant :

Présenté le : XX / XX / 2024

RAPPORT ANNUEL DU MANDATAIRE EXERCICE 2023

Conformément à l'article L. 1524-5 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), un rapport est présenté devant le conseil par le membre du conseil d'administration ou de l'assemblée spéciale représentant la collectivité ou le groupement actionnaire au sein de la société TERRITOIRE 34.

Le décret n°2022-1406 du 4 novembre 2022, transposé à l'article D.1524-7 du CGCT, définit le contenu du rapport à compter du 1^{er} janvier 2023. Ce rapport devra être présenté à l'assemblée délibérante, dans les trois mois après l'approbation des comptes de l'exercice 2023.

Ce rapport a pour objectif de donner aux membres de l'organe délibérant une information complète sur l'entreprise, de nature à assurer la transparence de son fonctionnement et permettre son contrôle.

SOMMAIRE

I. Présentation de l'Epl	5
I.1 - Informations générales	5
I.2 - Historique, faits marquants et impacts de l'EPL sur le territoire	5
I.3 - Objet social - Domaines d'activité	6
I.4 - Répartition du capital social	7
I.5 - Gouvernance	9
II. Principales activités, opérations de l'année écoulée et situation financière de l'Epl	13
II.1 - Principales activités et opérations de l'année	13
II.2 - Situation financière de l'EPL	13
II.3 - Présentation du chiffre d'affaires	14
1 - REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITE ET PAR TYPE DE CONTRAT	14
2 - REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR CATEGORIE DE CLIENTS	14
II.4 - Analyse des comptes 2023	15
1 - PRODUITS D'EXPLOITATION	15
2 - CHARGES D'EXPLOITATION	15
3 - RESULTAT FINANCIER	16
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	16
5 - COMPTE DE RESULTAT 2023	16
II.5 - Perspectives de développement	17
1 - BUDGET 2024	17
2 - PLAN D'AFFAIRES 2023-2028	18
III. Etat des relations entre les collectivités ou leurs groupements actionnaires et l'Epl	19
III.1 - Contrats signés en 2023 entre les collectivités ou groupements et l'Epl	19
III.2 - Avances de trésorerie consenties par les collectivités ou groupements à l'Epl	21
III.3 - Garanties d'emprunt consenties par les collectivités ou groupements à l'Epl	21
III.4 - Aides octroyées au titre du développement économique	21
III.5 - Autres concours financiers consentis par les collectivités ou groupements à l'Epl	21
IV. Etat des prises de participation - Situation du groupe	22
V. Evolutions statutaires et de l'actionnariat intervenues dans l'année	22
V.1 - Evolutions statutaires	22
1 - Présentation des modifications statutaires intervenues dans l'année	22
2 - Historique des 5 dernières années	22
V.2 - Evolutions de l'actionnariat	22
1 - Evolution de l'actionnariat au cours de l'année	22
2 - Opérations ayant modifié l'actionnariat au cours de l'année	22
3 - Historique des 5 dernières années	22
VI. Bilan de gouvernance	23
VI.1 - Réunions du conseil d'administration	23
VI.2 - Réunions de l'assemblée spéciale	24
VI.3 - Réunions de l'assemblée générale	25
VI.4 - Informations sur la rémunération des représentants des collectivités ou groupements actionnaires	25
VI.5 - Informations concernant le personnel	25
VI.6 - Principaux risques et contrôles dont fait l'objet la société	26
1 - Principaux risques et incertitudes	26
2 - Contrôle interne	26
3 - Contrôles externes	26
VI.7 - Contrôle analogue	26

VII. Annexes.....	28
VII.1 - Les bilans et compte de résultat (en K€)	28
VII.2 - L'activité opérationnelle	33

I. PRESENTATION DE L'EPL

I.1 - Informations générales

Dénomination	TERRITOIRE 34
Date de création	23 mai 2008
Adresse du siège social	Hôtel du Département mas d'Alco 1977 avenue des Moulins 34 087 MONTPELLIER cedex 4
Organisation de la gouvernance	Société Publique Locale Société Anonyme à conseil d'administration
Nom du Président du conseil d'administration	Jean-François SOTO
Nom du Directeur général	Cécile NOULETTE
Nombre de salariés	12

I.2 - Historique, faits marquants et impacts de l'EPL sur le territoire

Historique

23 mai 2008 : la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) TERRITOIRE 34 est créée à l'initiative du Département de l'Hérault. A sa création, le capital est de 500 000 euros, apporté majoritairement par le Département et complété par 7 communautés de communes héraultaises. Le fonctionnement de la société est alors assuré par des moyens partagés avec la Société d'Economie Mixte (SEM) Hérault Aménagement. L'activité est essentiellement composée d'opérations départementales (équipements publics et zones d'aménagement).

26 mai 2011 : le capital est augmenté à hauteur de 710 000 euros grâce à l'entrée à l'actionnariat de 3 nouveaux groupements de communes et l'abondement de 4 des communautés de communes fondatrices.

2016 : au cours de l'année, 4 premières communes entrent à l'actionnariat dans l'objectif de se faire accompagner dans leur projet de revitalisation de centres anciens.

09 février 2017 : la SPLA est transformée en Société Publique Locale (SPL), afin d'élargir son champ de compétences.

2019 : au cours de l'année, 2 nouvelles communes entrent à l'actionnariat de la SPL portant ainsi à 17 le nombre d'actionnaires.

1^{er} janvier 2020 : la fusion de la SEM Hérault Aménagement avec l'OPH Hérault Habitat donne naissance à « Hérault Logement », et l'activité de TERRITOIRE 34 se poursuit à l'aide de moyens partagés avec l'OPH Hérault Logement.

1^{er} mars 2021 : le Département et l'ensemble des actionnaires orientent le développement de la société en faveur de l'accompagnement des collectivités, de plus en plus en recherche d'ingénierie et de soutien opérationnel pour leurs opérations complexes de renouvellement urbain et d'aménagement. TERRITOIRE 34 devient alors autonome dans son fonctionnement, elle est désormais dotée de moyens propres.

15 décembre 2021 : le capital est augmenté à 950 000 euros, en respect du droit préférentiel de souscription des actionnaires, et 4 nouvelles communes entrent à l'actionnariat.

2022 : au cours de l'année, 2 communautés de communes et 2 communes entrent au capital et portent ainsi le nombre d'actionnaires à 25.

Faits marquants de l'exercice 2023

L'activité continue de progresser grâce à la signature de nouveaux contrats et à l'entrée en phase travaux de plusieurs opérations. Le chiffre d'affaires de fonctionnement est ainsi en hausse de 20,0% par rapport à 2022, principalement réparti entre les projets de revitalisation de centres anciens (45% de l'activité) et de construction d'équipements publics (37%).

Impacts positifs locaux, économiques et sociaux de l'EPL sur le territoire pour l'exercice écoulé

- Nombre et surface de locaux et terrains d'activités livrés :

Aménagement et vente d'**un local commercial et de 2 terrains d'activités** représentant 2 584 m².

- Nombre d'équipements publics en cours et livrés :

11 opérations d'équipements en cours et 3 livraisons en 2023 (extension de la caserne des sapeurs-pompiers à Sète, construction de salles de sport à Saint André-de-Sangonis, réhabilitation du café de la source à La Salvetat-sur-Agout).

- Nombre et montant des marchés publics engagés, et payés aux opérateurs économiques :

152 marchés notifiés en 2023 pour un montant total de **39 M€ HT**,

11,3 M€ HT dépensés dans l'année sur les opérations, hors acquisitions et frais divers.

- Nombre d'heures d'insertion générées par les marchés publics :

Les dépenses faites en 2023 sur marchés de travaux ont généré **1 131 heures d'insertion**.

- Montant des subventions attribuées (ANAH, FRLA, fonds friche, ...) :

1,6 M€ de subventions ont été obtenues au bénéfice des opérations,

1,2 M€ ont été encaissées sur l'exercice.

I.3 - Objet social - Domaines d'activité

La société peut, exclusivement pour le compte de ses actionnaires et sur leur territoire géographique :

- Développer des opérations d'aménagement à vocation de logements, d'activité, de commerce, de tourisme, de culture et de loisirs et à cet effet, procéder aux acquisitions immobilières et foncières, y compris par voie d'expropriation, réaliser ou faire réaliser tous travaux d'aménagement, céder ou mettre en location les immeubles ;
- Dans le cadre de conventions appropriées, réaliser la construction de tout équipement public, en assurer la gestion ;
- Exercer toute activité d'intérêt général comme réaliser des études, assurer des conduites d'opérations ou être mandataire, participer aux actions destinées à assurer la solidarité territoriale, contribuer aux politiques publiques de ses actionnaires dans les domaines de l'aménagement, du développement économique, culturel, social et touristique et de la réalisation d'équipements publics.

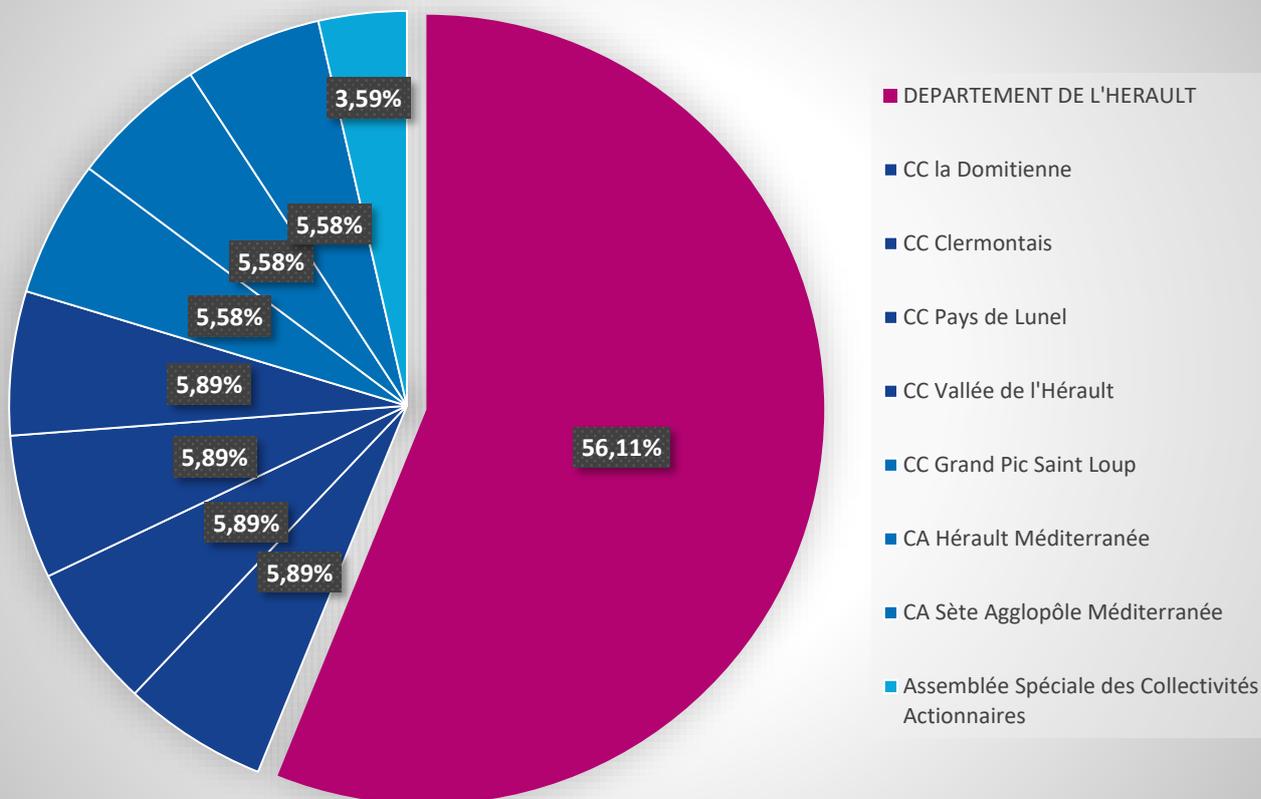
À cet effet, la société passe toute convention appropriée avec ses actionnaires, et effectue toutes opérations mobilières, immobilières, civiles commerciales, industrielles, juridiques et financières se rapportant à l'objet défini ci-dessus, ou à des objets similaires ou connexes. Elle peut en outre, réaliser de manière générale toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet et qui contribuent à sa réalisation.

I.4 - Répartition du capital social

REPARTITION DU CAPITAL AU 31/12/2023 (1 action = 1 000 €)	Montant capital (€)	Nombre d'actions	% capital	Nombre sièges au CA
DEPARTEMENT DE L'HERAULT	533 000	533	56,11%	10
CC la Domitienne	56 000	56	5,89%	1
CC Clermontais	56 000	56	5,89%	1
CC Pays de Lunel	56 000	56	5,89%	1
CC Vallée de l'Hérault	56 000	56	5,89%	1
CC Grand Pic Saint Loup	53 000	53	5,58%	1
CA Hérault Méditerranée	53 000	53	5,58%	1
CA Sète Agglopôle Méditerranée	53 000	53	5,58%	1
Assemblée Spéciale des Collectivités Actionnaires				1
CC Sud Hérault	2 000	2	0,21%	
CC Cévennes Gangeoises et Suménoises	2 000	2	0,21%	
CC Minervois au Caroux	2 000	2	0,21%	
Commune Lodève	2 000	2	0,21%	
Commune Ganges	2 000	2	0,21%	
Commune Bédarieux	2 000	2	0,21%	
Commune Entre-Vignes	2 000	2	0,21%	
Commune Frontignan	2 000	2	0,21%	
Commune Gignac	2 000	2	0,21%	
CC Monts Lacaune Montagne Haut Languedoc	2 000	2	0,21%	
CC Avant Monts	2 000	2	0,21%	
Commune de Clermont l'Hérault	2 000	2	0,21%	
Commune de La Salvetat sur Agout	2 000	2	0,21%	
Commune de Loupian	2 000	2	0,21%	
Commune de St Clément de Rivière	2 000	2	0,21%	
Commune de Marseillan	2 000	2	0,21%	
Commune de Paulhan	2 000	2	0,21%	
Somme pour ASCA			3,59%	
CAPITAL (K€)	950 000	950	100%	18

Le capital social et sa répartition au 31 décembre 2023 sont inchangés par rapport au 31 décembre 2022.

Répartition du capital social au 31/12/2023



I.5 - Gouvernance

Il n'y a pas eu de changement dans la gouvernance entre le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023.

- **Les représentants à l'assemblée générale des actionnaires**

DEPARTEMENT

Kléber MESQUIDA Département de l'Hérault

COMMUNAUTES DE COMMUNES / D'AGGLOMERATION

Claude REVEL	CC Clermontais
Serge PESCE	CC Domitienne
Isabelle de MONTGOLFIER	CC Pays de Lunel
José MARTINEZ	CC Vallée de l'Hérault
Alain BARBE	CC Grand Pic Saint Loup
Armand RIVIERE	CA Hérault Méditerranée
Jean-Guy MAJOUREL	CA Sète Agglopôle Méditerranée
Anne-Marie MOTARD	CC Cévennes Gangeoises et Suménoises
Jean ARCAS	CC Minervoises au Caroux
Lionel GAYSSOT	CC Avant-Monts
Anne-Lise SAUTEREL	CC Monts Lacaune et Montagne du Haut Languedoc
Thierry CAZALS	CC Sud Hérault

COMMUNES

Gaëlle LEVEQUE	Commune de Lodève
Magalie TOUET	Commune de Bédarieux
Éric GASIGLIA	Commune d'Entre-Vignes
Frédéric ALOY	Commune de Frontignan
Michel FRATISSIER	Commune de Ganges
Olivier SERVEL	Commune de Gignac
Gérard BESSIERE	Commune de Clermont l'Hérault
Francis CROS	Commune de La Salvetat-sur-Agout
Alain VIDAL	Commune de Loupian
Jérôme POUGET	Commune de Saint Clément de Rivière
Jean-Claude ARAGON	Commune de Marseillan
Isabelle GAVINET	Commune de Paulhan

- Les représentants au conseil d'administration et à l'assemblée spéciale

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Département de l'Hérault

Jean-François SOTO, *Président du conseil d'administration*

Jérôme BOISSON

Véronique CALUEBA

Jean-Franck CAPELLINI

Sébastien FREY

Julie GARCIN-SAUDO

Vincent GAUDY

Audrey IMBERT

Marie PASSIEUX

Jacques RIGAUD

Autres collectivités

Claude REVEL CC Clermontais

Serge PESCE CC Domitienne

Isabelle de MONTGOLFIER CC Pays de Lunel

José MARTINEZ CC Vallée de l'Hérault

Alain BARBE CC Grand Pic Saint Loup

Armand RIVIERE CA Hérault Méditerranée

Loïc LINARES CA Sète Agglopolé Méditerranée

ASSEMBLEE SPECIALE DES COLLECTIVITES ACTIONNAIRES

Gaëlle LEVEQUE	Commune de Lodève, <i>Présidente de l'ASCA</i>
Anne-Marie MOTARD	CC Cévennes Gangeoises et Suménoises
Jean ARCAS	CC Minervois au Caroux
Michel TRILLES	CC Avants-Monts
Anne-Lise SAUTEREL	CC Monts Lacaune et Montagne du Haut Languedoc
Thierry CAZALS	CC Sud Hérault
Magalie TOUET	Commune de Bédarieux
Nicolas VOISIN	Commune d'Entre-Vignes
Frédéric ALOY	Commune de Frontignan
Michel FRATISSIER	Commune de Ganges
Serge FALZON	Commune de Gignac
Gérard BESSIERE	Commune de Clermont l'Hérault
Francis CROS	Commune de La Salvetat-sur-Agout
Alain VIDAL	Commune de Loupian
Christophe JAY	Commune de Saint Clément de Rivière
Jean-Claude ARAGON	Commune de Marseillan
Véronique LABORDA	Commune de Paulhan

- **Autres mandats exercés en 2023 par les administrateurs**

Le tableau ci-après récapitule les mandats sociaux (liste des organismes et fonctions salariées ou non), exercées par chacun des administrateurs au cours de l'année 2023 :

Administrateur Territoire 34 & Collectivité représentée	Autres mandats sociaux : Organismes et fonctions exercées	
Jean-François SOTO Département de l'Hérault	SPL OEKOMED	Administrateur
Jean-Franck CAPPELLINI Département de l'Hérault	SPL THERMES DE BALARUC LES BAINS	Administrateur
Vincent GAUDY Département de l'Hérault	FDI HABITAT	Administrateur
Julie GARCIN-SAUDO Département de l'Hérault	SEMPER	Administrateur
Sébastien FREY Département de l'Hérault	SPL OEKOMED	Président
	SEMPER	Administrateur
	SEM LA CRIEE AUX POISSONS D'AGDE	Administrateur
	SEM VIATERRA	Administrateur
Serge PESCE CC La Domitienne	SEMPER	Administrateur
	SEM PECH BLEU	Administrateur
Armand RIVIERE CA Hérault Méditerranée	SEMOP ST CHRISTOL	Président
	SEM VIATERRA	Administrateur
Loïc LINARES Sète Agglopôle Méditerranée	SPL BASSIN DE THAU	Administrateur
Claude REVEL CC Clermontais	SEM PERETOISE DES EAUX	Administrateur

Les administrateurs non mentionnés n'ont pas fait part d'autres mandats ou fonctions.

- **Contrôle**

Commissaire aux comptes	Durée du mandat	Date de nomination	Terme du mandat
Cabinet MAZARS	6 ans	AGO du 17/11/2020	AGO approuvant les comptes clos le 31/12/2025

II. PRINCIPALES ACTIVITES, OPERATIONS DE L'ANNEE ECOULEE ET SITUATION FINANCIERE DE L'EPL

II.1 - Principales activités et opérations de l'année

Fiches opérations en annexe, actualisées au 31 décembre 2023.

II.2 - Situation financière de l'EPL

Il est rappelé que les comptes annuels de la SPL intègrent l'ensemble des flux liés au fonctionnement de la société, des opérations de concessions d'aménagement et de mandats. Le détail des bilans et le compte de résultat par activité figurent en annexe.

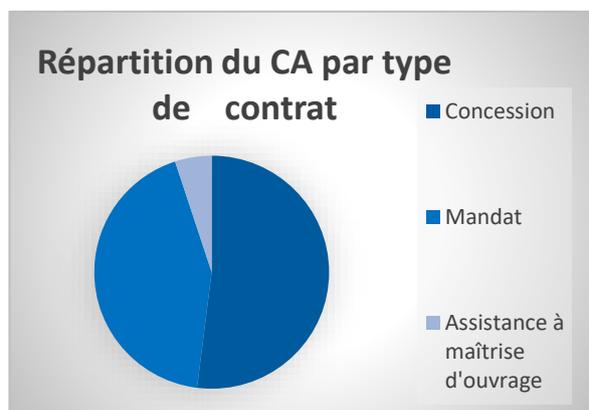
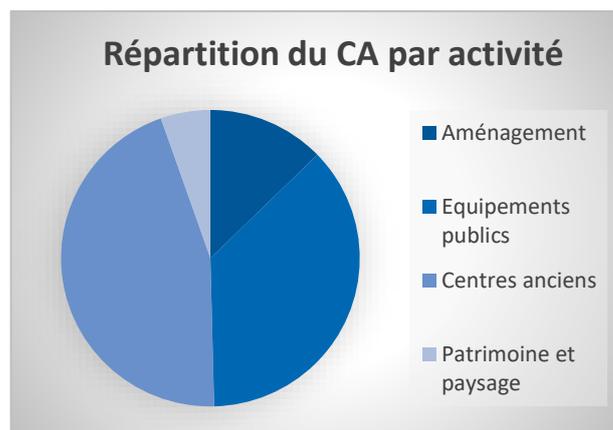
La présentation du compte de résultat ci-après, n'intègre que les flux liés au fonctionnement. En effet, les incidences comptables liées aux opérations en concession et de mandat n'apparaissent pas dans ce tableau. Toutefois, elles sont totalement neutres en termes de résultat.

<i>En K€</i>	Résultat 2022	Résultat 2023
PRODUITS		
Produits d'exploitation	1 259	1 511
AMO	58	76
MANDATS	437	646
CONCESSIONS	752	782
PRODUITS DIVERS	12	6
CHARGES		
Charges d'exploitation	1 207	1 383
Achats d'études	17	6
Achats fournitures	6	6
Honoraires assistance générale	76	106
Services extérieurs	54	64
Déplacements Missions	3	6
Autres services extérieurs	62	57
Impôts et taxes	4	4
Frais de personnel yc intéressement	971	1 112
Charges diverses de gestion	0	0
Dotation aux amortissements	9	9
Dotation aux provisions	4	14
RESULTAT		
Résultat d'exploitation yc intéressement	53	128
Résultat financiers	7	33
Résultat exceptionnel	0	4
Résultat net avant IS	59	165
IS	0	0
Résultat net après IS	59	165

II.3 - Présentation du chiffre d'affaires

1 - REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITE ET PAR TYPE DE CONTRAT

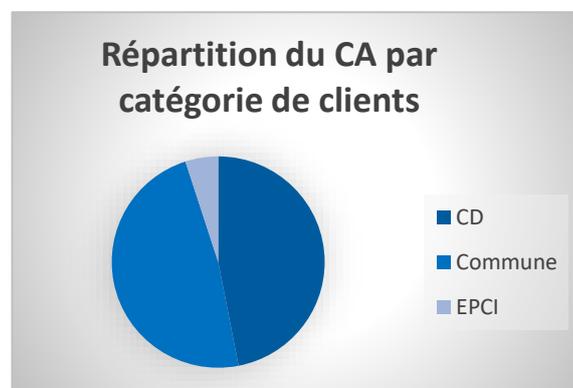
2023	Chiffre d'affaires (k€) par activité
Aménagement	191
Equipements publics	555
Centres anciens	677
Patrimoine et paysage	81
TOTAL	1 504



2023	Chiffre d'affaires (k€) par type de contrat
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage	76
Mandat	646
Concession	782
TOTAL	1 504

2 - REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR CATEGORIE DE CLIENTS

2023	Chiffre d'affaires (k€) par catégorie de clients
Département	706
Communes	723
EPCI	75
TOTAL	1 504



II.4 - Analyse des comptes 2023

1 - PRODUITS D'EXPLOITATION

1 511 k€ (+ 252 k€ soit + 20% par rapport à 2022)

- ⇒ Les rémunérations sur les opérations de concessions (+ 30 k€) sont quasi stables : la baisse des commercialisations a été compensée par l'augmentation significative du volume de travaux.
- ⇒ Les rémunérations sur mandats ont fortement augmenté (+ 209 k€) du fait des 7 nouvelles opérations signées en 2023, des opérations qui entrent en phase de réalisation et des avenants signés avec le Département pour mieux ajuster l'échéancement de la rémunération au temps passé.
- ⇒ Les AMO restent une part plus limitée de l'activité mais continuent à progresser (+ 18 K€) du fait des missions confiées par le Département.
- ⇒ Les produits divers sont réduits et en baisse (-6K€). Ils correspondent essentiellement à la subvention obtenue pour l'embauche de l'apprentie.

2 - CHARGES D'EXPLOITATION

1 383 k€ (+ 176 k€ soit + 15% par rapport à 2022)

Les charges augmentent pour suivre l'évolution de l'activité. Elles évoluent cependant moins rapidement que les produits, ce qui permet d'améliorer le résultat de la société.

L'analyse des principaux postes est détaillée ci-après :

Les achats d'études : 6 K€ (- 11 K€)

Il s'agit de prestations de chefs de projet externalisées pour pallier un pic d'activité temporaire en fin d'année. Le recours à ce type de prestation a été moins important qu'en 2022.

Les honoraires d'assistance générale : 106 K€ (+ 30 K€)

Sont imputés sur ce poste les honoraires versés à la SCET (réseau professionnel), à Sémaphores (comptabilité et expertises) et au Commissaire aux comptes. Ce poste est en hausse en 2023 du fait de l'augmentation (+10 K€) du contrat de réseau avec la SCET et de missions ponctuelles confiées à Sémaphores (+20 K€) pendant l'absence pour maternité de la Responsable Administrative et Financière.

Les services extérieurs : 64 K€ (+ 10 K€)

Ce poste comprend les assurances (certaines évolutives car assises sur le chiffre d'investissement), les locations de bureaux et de véhicules de service nécessaires à l'activité.

Les frais de personnel (PMAD et salariés directs) : 1 112 K€ (+ 141K€)

L'équipe de la société est constituée en 2023 de 12,36 ETP contre 11,86 en 2022. L'intéressement versé du fait du résultat de l'exercice explique le reste de l'évolution.

Les dotations aux provisions : 14 K€ (+ 10 K€)

L'augmentation est celle de la provision retraite.

3 - RESULTAT FINANCIER

33 k€ (+ 26 K€ par rapport à 2022)

Les produits financiers correspondent en majorité au transfert de la différentielle d'intérêts générée par la trésorerie des concessions. Ils sont en hausse du fait de la hausse des taux. La trésorerie de la société placée en propre a généré 16 K€ de produits financiers.

Il est à noter que les soldes de trésorerie des opérations ont également permis de générer 136 K€ de produits financiers reversés aux concessions et 335 K€ reversés aux mandats.

4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

4 k€ (+ 4 k€ par rapport à 2022)

En 2023, un produit exceptionnel de 4 K€ a été constaté, lié à des régularisations sur exercices antérieurs.

5 - COMPTE DE RESULTAT 2023

Compte tenu des éléments qui précèdent, le résultat net présente un excédent de + **165 K€** se décomposant comme suit :

- Résultat d'exploitation	+ 128 K€
- Résultat financier	+ 33 K€
- Résultat exceptionnel	+ 4 K€

Il n'y a aucune dépense somptuaire, ni frais généraux réintégrés dans le résultat imposable selon l'article 223 du CGI.

Il n'y a pas eu de frais de recherche et de développement.

Il convient de signaler qu'il n'y a jamais eu de dividende versé.

Affectation du résultat

Il est proposé au conseil d'administration que le bénéfice de 165 232,40 euros soit affecté :

- Pour 145 578,54 euros au report à nouveau actuellement débiteur de - 145 578,54 euros pour le ramener à 0
- Pour 8 261,62 euros à la réserve légale
- Pour 11 392,24 euros aux autres réserves.

II.5 - Perspectives de développement

1 - BUDGET 2024

Les prévisions budgétaires pour 2024 adoptées par le Conseil d'administration du 21 décembre 2023 font apparaître un résultat net positif de + 150 k€, proche du résultat réalisé en 2023. Cette prévision tient compte d'une nette hausse de l'activité, en particulier sur les centres anciens, qui s'accompagne d'un renforcement des moyens de la structure.

En K€	Arrêté 2023	Budget 2024
-------	----------------	----------------

CHARGES		
Charges d'exploitation	1 382	1 568
Charges financières	0	0
Charges exceptionnelles	0	0
TOTAL CHARGES	1 382	1 568

PRODUITS		
Produits d'exploitation	1 509	1 700
<i>Concessions</i>	782	982
<i>Mandats</i>	646	644
<i>AMO</i>	76	74
<i>Divers</i>	6	0
Produits financiers	33	24
Produits exceptionnels	4	0
TOTAL PRODUITS	1 547	1 724

RESULTAT		
Résultat d'exploitation	128	132
Résultat financier	33	24
Résultat exceptionnel	4	0
RESULTAT NET AVANT IMPOT	165	156

IMPOT SUR LES SOCIETES	0	6
------------------------	---	---

RESULTAT NET APRES IMPOT	165	150
---------------------------------	------------	------------

2 - PLAN D'AFFAIRES 2023-2028

Le plan d'affaires est révisé chaque année. Le chiffre d'affaires de fonctionnement est présenté par domaine d'activité et par année pour la période 2023-2028 :

Plan d'affaires 2023-2028 TERRITOIRE 34 (en k€)

	2023	2024	2025	2026	2027	2028
TOTAL AMENAGEMENT	191	273	202	333	226	180
TOTAL EQUIPEMENTS	555	553	739	548	537	610
TOTAL CENTRES ANCIENS	677	958	710	696	776	734
TOTAL VALORISATION PATRIMOINE ET PAYSAGES	81	105	124	285	212	240

	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Total CA en k€	1504	1889	1775	1862	1751	1764
<i>abattement</i>		10%	20%	20%	20%	20%
Total CA abattu en k€	1504	1700	1420	1490	1401	1411

III. ETAT DES RELATIONS ENTRE LES COLLECTIVITES OU LEURS GROUPEMENTS ACTIONNAIRES ET L'EPL

III.1 - Contrats signés en 2023 entre les collectivités ou groupements et l'Epl

Objet	Etudes pré-opérationnelles pour l'extension de la ZAE de la Barthe à Paulhan
Collectivité ou groupement	Communauté de communes du Clermontais
Montant de l'opération HT	46 400 €
Date	01/02/2023 (résiliation et remplacement par AMO en 2024)
Type de contrat	Mandat
Secteur d'activité	Aménagement

Objet	Réalisation de la halle de sport de Frontignan
Collectivité ou groupement	Département de l'Hérault
Montant de l'opération HT	4 700 000 €
Date	15/02/2023
Type de contrat	Mandat
Secteur d'activité	Equipement public

Objet	Etudes pré-opérationnelles pour la revalorisation du centre ancien de Paulhan
Collectivité ou groupement	Commune de Paulhan
Montant de l'opération HT	79 167 €
Date	06/03/2024
Type de contrat	Mandat
Secteur d'activité	Centres anciens

Objet	Aménagement de l'espace culturel, sportif et associatif du théâtre des arènes
Collectivité ou groupement	Commune d'Entre-vignes
Montant de l'opération HT	2 847 082 €
Date	02/05/2023
Type de contrat	Mandat
Secteur d'activité	Equipement public

Objet	Etude de programmation pour la requalification du pôle des Vailhès
Collectivité ou groupement	Département de l'Hérault
Montant de l'opération HT	89 167 €
Date	17/05/2023
Type de contrat	Mandat
Secteur d'activité	Valorisation patrimoine et paysages

Objet	Etudes préalables pour la réorganisation des écoles de Saint Clément de Rivière
Collectivité ou groupement	Commune de St Clément de Rivière
Montant de l'opération HT	51 660 €
Date	Signé en 2023 notifié le 15/01/2024
Type de contrat	Mandat
Secteur d'activité	Equipement public

Objet	Construction d'un complexe aquatique intercommunal
Collectivité ou groupement	Communauté de communes Pays de Lunel
Montant de l'opération HT	22 000 000 €
Date	13/10/2023
Type de contrat	Mandat
Secteur d'activité	Equipement public

III.2 - Avances de trésorerie consenties par les collectivités ou groupements à l'Epl

Objet	ZAC Pierres Vives
Montant total consenti	5,4 M€
Montant restant à rembourser au 31/12/2023	2,9 M€
Date	18/06/2012
Secteur d'activité	Aménagement

III.3 - Garanties d'emprunt consenties par les collectivités ou groupements à l'Epl

Objet	Centre ancien Lodève
Commune garante	Lodève
Montant initial de l'emprunt	1 000 K€
Montant restant à rembourser au 31/12/2023	839 K€
Taux de garantie	80 %
Montant garanti par la commune au 31/12/2023	672 K€

Objet	Chais Botta Frontignan
Commune garante	Frontignan
Montant initial de l'emprunt	2 500 K€
Montant restant à rembourser au 31/12/2023	2 500 K€
Taux de garantie	80 %
Montant garanti par la commune au 31/12/2023	2 000 K€

III.4 - Aides octroyées au titre du développement économique

Sans objet.

III.5 - Autres concours financiers consentis par les collectivités ou groupements à l'Epl

Sans objet.

IV. ETAT DES PRISES DE PARTICIPATION - SITUATION DU GROUPE

Sans objet.

V. EVOLUTIONS STATUTAIRES ET DE L'ACTIONNARIAT INTERVENUES DANS L'ANNEE

V.1 - Evolutions statutaires

1 - Présentation des modifications statutaires intervenues dans l'année

Sans objet.

2 - Historique des 5 dernières années

Date de l'assemblée générale extraordinaire	Objet de la modification
15 octobre 2021	Augmentation de capital de 710 à 950 k€

V.2 - Evolutions de l'actionariat

1 - Evolution de l'actionariat au cours de l'année

Sans objet.

2 - Opérations ayant modifié l'actionariat au cours de l'année

Sans objet.

3 - Historique des 5 dernières années

Date de l'opération	Nature de l'opération	Modalités de l'opération
14/12/2022	Entrée de la commune de Paulhan par acquisition de 2 actions	Cession de 2 actions de la part du Département
22/03/2022	Augmentation du capital détenu par Sète Agglopôle Méditerranée à hauteur de 13 actions (rattrapage du droit préférentiel) Entrée des communautés de communes (la CC Avant-Monts et la CC Monts de Lacaune et Montagne du Haut Languedoc) et de la commune de Paulhan par acquisition de 2 actions chacune	Cession de 19 actions de la part du Département
15/12/2021	Augmentation du capital de 710 000 € à 950 000 € Entrée des communes de La Salvetat-sur-Agout, Loupian, Saint Clément-de Rivière, Clermont l'Hérault	Respect du droit préférentiel de souscription Cession des droits des actionnaires de l'ASCA aux 4 nouveaux entrants
15/07/2019	Entrée de la commune de Gignac par acquisition de 2 actions	Cession de 2 actions de la part du Département
16/04/2019	Entrée de la commune de Frontignan par acquisition de 2 actions	Cession de 2 actions de la part du Département

VI. BILAN DE GOUVERNANCE

VI.1 - Réunions du conseil d'administration

Nombre de réunions du conseil d'administration	Date du conseil d'administration	Ordre du jour	Taux de présence des représentants des collectivités ou groupements
1	20 mars 2023	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 14 décembre 2022 2. Evolution du règlement de l'assemblée spéciale des collectivités actionnaires 3. Election d'un vice-président de l'assemblée spéciale des collectivités actionnaires 4. Adoption d'un code de déontologie 5. Activité de la commission des achats 6. Ingénierie au service de la revitalisation de centres anciens 7. Rapport du comité d'engagement et signature de nouveaux contrats 8. Présentation du plan de charge 2023 	9/18
2	9 mai 2023	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 20 mars 2023 2. Présentation et arrêté des comptes de l'exercice social s'étendant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 3. Réexamen annuel des conventions anciennes 4. Activité de la commission des achats 5. Gestion de la trésorerie des opérations : souscriptions d'emprunts 6. Organigramme de la société 7. Préparation de l'assemblée générale ordinaire 2023 	9/18
3	28 septembre 2023	<ol style="list-style-type: none"> 1.Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 09 mai 2023 2.Convention de participation financière n°2 à la concession de requalification du quartier Saint Louis à Bédarieux 3.Convention de participation financière n°2 à la concession de revitalisation du centre-ville de Frontignan 4.Convention de garantie d'emprunt entre la commune de Frontignan et Territoire 34 5.Rapport du comité d'engagement 6.Organigramme de la société 	10/18
4	29 novembre 2023	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 28 septembre 2023 2. Convention de participation financière n°3 à la concession de revitalisation du centre-bourg de Lodève 3. Rapport du comité d'engagement et signature de nouveaux contrats 4. Activité de la commission des achats 	10/18

5	21 décembre 2023	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 29 novembre 2023 2. Evolution du guide des achats 3. Activité de la commission des achats 4. Gestion de la trésorerie des opérations 5. Etat récapitulatif des CRAC 2022 6. Prévisions d'atterrissage budgétaire 2023 7. Prévisions budgétaires 2024 8. Plan d'affaires à moyen terme 2023-2028 	10/18
Total	5		

VI.2 - Réunions de l'assemblée spéciale

Nombre de réunions de l'assemblée spéciale	Date de l'assemblée spéciale	Ordre du jour	Taux de présence des représentants des collectivités ou groupements
1	20 mars 2023	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du procès-verbal de la réunion de l'ASCA du 14 décembre 2022 2. Evolution du règlement de l'assemblée spéciale des collectivités actionnaires 3. Election d'un vice-président de l'assemblée spéciale des collectivités actionnaires 4. Adoption d'un code de déontologie 5. Activité de la commission des achats 6. Ingénierie au service de la revitalisation de centres anciens 7. Rapport du comité d'engagement et signature de nouveaux contrats 8. Présentation du plan de charge 2023 	7/17
2	9 mai 2023	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du procès-verbal de la réunion de l'ASCA du 20 mars 2023 2. Présentation et arrêté des comptes de l'exercice social s'étendant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022 3. Réexamen annuel des conventions anciennes 4. Activité de la commission des achats 5. Gestion de la trésorerie des opérations : souscriptions d'emprunts 6. Organigramme de la société 7. Préparation de l'assemblée générale ordinaire 2023 	6/17
3	28 septembre 2023	<ol style="list-style-type: none"> 7. Approbation du procès-verbal de la réunion de l'ASCA du 09 mai 2023 8. Convention de participation financière n°2 à la concession de requalification du quartier Saint Louis à Bédarieux 9. Convention de participation financière n°2 à la concession de revitalisation du centre-ville de Frontignan 10. Convention de garantie d'emprunt entre la 	8/17

		commune de Frontignan et Territoire 34 11.Rapport du comité d'engagement Organigramme de la société	
4	29 novembre 2023	1. Approbation du procès-verbal de la réunion de l'ASCA du 28 septembre 2023 2. Convention de participation financière n°3 à la concession de revitalisation du centre-bourg de Lodève 3. Rapport du comité d'engagement et signature de nouveaux contrats 4. Activité de la commission des achats	5/17
5	21 décembre 2023	Séance annulée faute de quorum	2/17
Total	4		

VI.3 - Réunions de l'assemblée générale

Nombre de réunions de l'assemblée générale	Date de l'assemblée générale		Taux de présence des représentants des collectivités ou groupements
1	30 mai 2023	Installation des nouveaux représentants à l'assemblée générale Présentation du rapport annuel de gestion Présentation des rapports du commissaire aux comptes Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 Affectation du résultat Approbation des conventions visées à l'article L225-38 du Code de Commerce Quitus aux administrateurs Dépôt et formalités - pouvoirs	Présents : 1/25 (2 actions) Votes par correspondance : 8/25 (652 actions) Votes par procuration : 4/25 (62 actions) <hr/> TOTAL : 13/25 (716/950 actions)
Total	1		

VI.4 - Informations sur la rémunération des représentants des collectivités ou groupements actionnaires

Les représentants des collectivités ou groupements actionnaires de la société ne sont pas rémunérés pour remplir leur mission et ne bénéficient pas d'avantages en nature.

VI.5 - Informations concernant le personnel

En 2023 l'équipe en place était composée de 13 personnes. Sur l'année l'effectif était de :

- 8 salariés à temps plein (dont une assistante opérationnelle partie le 3 février, remplacée par une autre assistante dès le 8 février),
- 1 salariée à temps plein jusqu'en octobre puis à temps partiel (35%) à partir de novembre,
- 1 salariée à temps partiel (80%) jusqu'en août puis à temps plein à partir de septembre,

- 1 apprentie à temps partiel (60% en entreprise, 40% en formation) préparant un BTS gestion de la PME à l'Ecole Supérieure de l'Alternance à Montpellier jusqu'au 31 août, remplacée dès le 21 août par une autre apprentie préparant le même diplôme selon la même alternance entreprise-formation.
- 1 personnel mis à disposition par le Département de l'Hérault à temps plein,
- 1 mandataire social en détachement du Département de l'Hérault à temps plein,

Soit un total de 12,36 équivalents temps plein.

Par ailleurs une stagiaire de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier a été accueillie entre le 1^{er} juin et le 31 juillet.

VI.6 - Principaux risques et contrôles dont fait l'objet la société

1 - Principaux risques et incertitudes

Les activités ont commencé à être affectées par la crise sanitaire de la COVID-19 dès la fin du 1^{er} trimestre 2020. Depuis 2021 la société a toutefois poursuivi ses missions par le dispositif de télétravail. En 2023, les mesures de protection et de qualité de vie des collaborateurs ont été maintenues par la limitation des présences au bureau selon le rythme de 1 jour en télétravail par semaine. La continuité d'activité est ainsi assurée et a permis d'atteindre les objectifs de production. Cette organisation est conservée en 2024.

La guerre en Ukraine qui a commencé le 24 février 2022 a des incidences sur l'activité de nombreux groupes internationaux et sur l'économie mondiale. La société n'a pas d'exposition directe en Ukraine et en Russie. Néanmoins, il y a des impacts sur la chaîne d'approvisionnement de certains produits nécessaires à l'activité, pouvant se traduire par des retards de chantiers et des hausses de prix. A ce jour, il est difficile d'en chiffrer les conséquences à court, moyen et long terme sur la société.

A la date d'arrêt des comptes par le Conseil d'Administration des états financiers 2023, la direction de la société n'a pas connaissance d'incertitude significative qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

2 - Contrôle interne

Des procédures de contrôle interne sont mises à jour régulièrement et mises en œuvre au quotidien.

3 - Contrôles externes

Sans objet.

VI.7 - Contrôle analogue

Instances	Nature du contrôle	Modalités de contrôle	Date des réunions dans l'exercice
Conseil d'Administration (CA)	<p>Orientations stratégiques de l'entreprise, politique financière et de moyens généraux</p> <p>Vie sociale, arrêté et contrôle des comptes, validation des procédures internes de contrôle</p> <p>Activité opérationnelle, approbation et suivi du plan d'affaires, décision d'engagement des opérations</p>	Règlement intérieur de la société	<p>20/03/2023</p> <p>09/05/2023</p> <p>28/09/2023</p> <p>29/11/2023</p> <p>21/12/2023</p>

Assemblée Spéciale des Actionnaires (ASCA)	Orientations stratégiques Vie sociale Activité opérationnelle	Règlement intérieur de l'ASCA	20/03/2023 09/05/2023 28/09/2023 29/11/2023
Comité Technique	Examen des affaires présentées en conseil d'administration et formulation d'avis	Règlement intérieur de la société	14/03/2023 02/05/2023 20/09/2023 21/11/2023 15/12/2023
Comité d'Engagement	Accompagnement de l'activité opérationnelle : examen des projets nouveaux (actions, opérations mandatées ou concédées), mesure du risque et formulation d'avis à destination du CA	Règlement intérieur de la société	11/01/2023 01/02/2023 23/06/2023 21/09/2023 16/11/2023
Commission des Achats	Accompagnement de l'activité opérationnelle : attribution des marchés publics et avenants pour les opérations sous maîtrise d'ouvrage de l'Epl	Guide des achats	22/02/2023 20/04/2023 23/06/2023 28/09/2023 26/12/2023 14/12/2023
Comité de Projets	Accompagnement de l'activité opérationnelle : validation des étapes de chaque projet	Dispositifs de pilotage et de suivi précisés dans chaque contrat	Selon calendrier de chaque opération

VII. ANNEXES

VII.1 - Les bilans et compte de résultat (en K€)

L'actif 2023

<i>Montant en milliers d'euros</i>	FONCTIONNEMENT	MANDATS	CONCESSIONS D'AMENAGEMENT	TOTAL NET
Capital Souscrit Non Appele				
Frais d'établissement				
Frais de Recherche & développement				
Concessions, Brevets, Droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, Outillage				
Autres immobilisations corporelles	15,51			16
Immobilisations en cours				
Avances & Acomptes				
Participations par Mise en Equivalence				
Autres participations				
Créances Rattachées à des participations				
Autres Titres immobilisés				
Prêts				
Autres Immobilisations Financières			5	5
ACTIF IMMOBILISE	16		5	21
Stocks de Matières Premières				
Stocks d'en-cours de production de biens			11 572	11 572
Stocks en-cours production de services				
Stocks de produits intermédiaires, finis				
Stocks de Marchandises				
Avances, acomptes versés s/commandes	2	814	230	1 047
Créances clients & comptes rattachés	163		65	229
Autres créances	4,888	581	1 621	2 206
Capital souscrit, appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	19 267	304	1	19 573
Charges constatées d'avance	21		103	124
ACTIF CIRCULANT	19 459	1 699	13 592	34 750
Charges à répartir s/plsrs exercices				
Primes remboursement des obligations				
Neutralisation du résultat intermédiaire				
SOUS TOTAL	19 474	1 699	13 598	34 771
Comptes de liaison actif	2 758	15 605	4 795	23 158
TOTAL GENERAL	22 232	17 304	18 392	57 929

Le passif 2023

<i>Montant en milliers d'euros</i>	FONCTIONNEMENT	MANDATS	CONCESSIONS D'AMENAGEMENT	TOTAL NET
Capital social (dont versé 950K€)	950			950
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	14			14
Réserves statutaires & contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	59			59
Report à nouveau	-146			-146
RESULTAT DE L'EXERCICE	165			165
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	1 043			1 043
Produits des émissions de titres participatifs				
Apport du concédant				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques	30			30
Provisions pour charges	96		551	647
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	126		551	677
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts & dettes auprès etb crédit	305	3	3 527	3 835
Emprunt & dettes fi divers			3 145	3 145
Avances & acomptes versés s/comm.cours			11	11
Dettes fournisseurs & cptes rattachés	148	458	273	878
Dettes fiscales & sociales	217,49		17,73	235
Dettes sur immob & cptes rattachés				
Autres Dettes		16 741		16 741
Produits constatés d'avance			8 206	8 206
DETTES	670	17 202	15 179	33 052
Neutralisation du résultat intermédiaire				
SOUS TOTAL	1 839	17 202	15 730	34 771
Comptes de liaison passif	20 393	102	2 663	23 158
TOTAL GENERAL	22 232	17 304	18 392	57 929

Le compte de résultat 2023

<i>Montant en milliers d'euros</i>	FONCTIONNEMENT	MANDATS	CONCESSIONS D'AMENAGEMENT	TOTAL NET
Ventes de marchandises				
Productions vendues de biens			4 922	4 922
Production vendues de services	722			722
CHIFFRES D'AFFAIRES NET	722		4 922	5 644
Production stockée			3 325	3 325
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	4			4
Reprises amortiss.,provis., transf.charges	784		741	1 526
Autres produits	1			1
PRODUITS EXPLOITATION	1 511		8 987	10 498
Achats de marchandises				
Variation de stocks de marchandises				
Achats matières premières, approvision.				
Variation des stocks [mat.premières]				
Autres achats & charges externes	313		8 246	8 559
Impôts, taxes & versements assimilés	21			21
Salaires & traitements	649			649
Charges sociales	271			271
Dotations amortissement s/immobilisations	9			9
Dotations aux provisions s/immobilisations				
Dotations aux provisions s/actif circulant				
Dotations provisions risques & charges	14		551	565
Autres charges	0		191	191
CHARGES EXPLOITATION	1 275		8 987	10 263
RESULTAT D'EXPLOITATION	235			235
BENEF.OPE FAITES EN COMMUN				
PERTE OPE FAITES EN COMMUN				
Produits financiers de participation				
Produits autres valeurs mobilières				
Autres intérêts & produits assimilés	450			450
Reprises s/provisions, transferts charge	23			23
Différences positives de change				
Produits nets cessions valeurs mob.placements				
PRODUITS FINANCIERS	473			473
Dotations financières amortis.,provisions				
Intérêts & charges assimilées	440			440
Différences négatives de change				
Charges nette cessions valeurs mob.placement				
CHARGES FINANCIERES	440			440
RESULTAT FINANCIER	33			33
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	268			268

<i>Montant en milliers d'euros</i>	FONCTIONNEMENT	MANDATS	CONCESSIONS D'AMENAGEMENT	TOTAL NET
Produits exceptionnels s/ope.gestion	4			4
Produits exceptionnels S/opé. en capital				
Reprises provisions & transferts de charges				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4			4
Charges exceptionnelles s/opé.gestion				
Charges exceptionnelles s/opé en capital				
Dotations exceptionnelles amortiss.,provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RESULTAT EXCEPTIONNEL	4			4
Participation salariés	107			107
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	1 988		8 987	10 975
TOTAL DES CHARGES	1 823		8 987	10 810
BENEFICE OU PERTE	165			165

L'évolution des fonds propres (en k€)

<i>En K€</i>	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Capital social	710	710	710	950	950	950
Réserve légale	13	13	14	14	14	14
Autres réserves	174	48	59	59	59	59
Report à nouveau				-211	-205	-146
RESULTAT DE L'EXERCICE	-126	12	-211	6	59	165
Subventions d'investissement						
Provisions réglementées						
TOTAL CAPITAUX PROPRES	771	783	572	818	877	1042

Les résultats des 5 derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	710 000,00	710 000,00	950 000,00	950 000,00	950 000,00
Nombre d'actions ordinaires	710,00	710,00	950,00	950,00	950,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	4 750 751,29	4 052 255,76	6 360 239,49	7 123 254,91	5 643 580,52
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	106 938,89	-69 389,67	277 039,20	-135 882,95	654 547,10
Participation des salariés	1 943,92			39 488,48	107 325,02
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	11 966,71	-210 902,69	6 091,44	59 232,71	165 232,40
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	147,88	-97,73	291,62	-184,60	576,02
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	16,85	-297,05	6,41	62,35	173,93
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	8		5	11	11
Montant de la masse salariale	370 389,53		305 839,60	597 936,91	648 623,59
Montant des sommes versées en avantages sociaux	157 126,74		127 276,59	240 936,96	270 680,34

Les délais de paiement

	Article D. 442 I. 1° : Factures reçues non réglées à la date de la clôture dont le terme est échu			Article D. 442 I. 2° : Factures émises non réglées à la date de la clôture dont le terme est échu		
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 jours et plus	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 jours et plus
(A) Tranche de retard de paiement						
Nombres de factures concernées	10	0	0	0	0	1
Montant total des factures concernées TTC en €	112 807	0	0	0	0	6 758
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice HT	0,9%	0,0%	0,0%			
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice				0%	0%	0,1%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des litiges						
Nombres de factures concernées	1			0		
Montant total des factures concernées TTC en €	37			0		

VII.2 - L'activité opérationnelle

Les fiches opérations qui suivent décrivent l'activité opérationnelle en 2023. Elles sont classées par type d'activité.